



Voici quelles améliorations importantes seront apportées à compter du relevé du 30 juin 2017

À Conseils de placement privés, notre priorité consiste à vous aider à atteindre vos objectifs financiers et à surveiller les progrès accomplis en ce sens.

Les investisseurs nous disent que pour eux, l'important est de bien comprendre l'état de leurs placements et de connaître leur rendement et les coûts qui y sont associés, à l'aide d'un langage clair et simple.

Nous avons donc complètement repensé nos nouveaux relevés pour tenir compte de ces commentaires, qui nous ont aidés à mettre au point notre approche, et nous avons décidé de reporter la date de lancement du 31 mars au 30 juin 2017 pour nous assurer de bien intégrer les améliorations suggérées.

Des renseignements plus pertinents dans un format plus simple.

De nouvelles caractéristiques visant à mieux vous informer figureront sur votre relevé amélioré à compter du 30 juin 2017 :

- **La rubrique Aperçu de votre compte** présente la valeur totale de vos placements et un sommaire des cotisations et retraits effectués au cours de la période couverte par le relevé. Cette rubrique comprend également des données historiques, notamment les montants qui figuraient sur votre relevé précédent ainsi que les cumuls annuels.
- **La rubrique Rendement de votre compte** comprend une représentation graphique et numérique du rendement du compte, y compris les valeurs marchandes et le capital investi.
- **La rubrique Vos taux de rendement personnels** présente vos taux de rendement pondérés en fonction du capital investi. Ces taux, exprimés en pourcentage, permettent d'exposer le taux de rendement personnel de votre compte en tenant compte des gains et pertes en capital réalisés sur vos placements, du montant des cotisations et des retraits ainsi que du moment auquel ils ont été faits.
- **La rubrique Détails des frais** résume de façon claire les coûts associés aux placements détenus dans votre compte. Cette rubrique comprend les commissions que nous versent d'autres parties pour certains produits comme les fonds communs de placement ou les nouvelles émissions. De nouvelles définitions fournissent une explication détaillée et simple de ces montants.

Ces améliorations témoignent de notre engagement envers vous et visent à rehausser la qualité et la constance de tous les renseignements qui figurent en ligne sur CourtierWeb^{MC}, sur vos relevés de compte améliorés et ceux que vous offre votre conseiller en placement.

Pour répondre à vos besoins et à ceux de vos proches, nous continuerons de vous apporter notre soutien pour créer un plan de gestion de patrimoine spécialement conçu pour vous aider à atteindre vos objectifs en vous donnant accès à notre gamme complète de services, qui comprend la planification en matière de revenu de retraite, de succession d'entreprise, de philanthropie, de questions fiscales, de succession, de fiducie et de solutions de crédit complexes.

Pour en savoir plus sur les autres ressources qui vous sont offertes ou si vous avez des questions au sujet de votre nouveau relevé, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement.